

La Lettre des Institutions I.P.C.S. - I.P.S. - I.P.S.A.S.



N°7 - Juin 2012

SOMMAIRE

Présentation et composition des bureaux	1
Les travaux de l'IPCS.....	2
Les travaux de l'IPS.....	3
Les travaux de l'IPSAS.....	4

I.P.C.S.

Présidente :	Laure Bevierre	<i>(Présidence et Vice-présidence alternées de mai 2012 à mai 2013)</i>
Vice-président :	Frédéric Souillot	
Administrateurs titulaires :		
Employeurs :	Laure BEVIERRE, Dominique CAZAL, Françoise PAULS et Anne-Laure PERRIN	
Salariés :	Henri BOTELLA, Laurent CHAPUIS et Frédéric SOUILLLOT	
Administrateurs suppléants salariés :	Hugues BERTRAND, Christian PHILBERT et Gérard RAMIREZ	
Pour le GESiM :	Alain BOUCHTER (Responsable Administratif) et Emmanuelle CHAPELIER (Secrétaire Générale)	
Mandaté par les membres, Jacques LAUVERGNE participe en permanence aux travaux de l'Institution.		

I.P.S.

Président :	Bruno BIEVRE	<i>(Présidence et Vice-présidence alternées de mai 2012 à mai 2013)</i>
Vice-président :	Xavier REAUD	
Administrateurs titulaires :		
Employeurs :	Patrick DUBOQUET, Alain GIAMMUSSO, Jean-Marie PONCIN et Xavier REAUD	
Salariés :	Bruno BIEVRE, Bernard REIGNIER et Thierry VINCENT	
Administrateurs suppléants salariés :	Gérard DELATTRE, Fabrice LEGENDRE et Serge VANDERLYNDEN	
Pour le GESiM :	Alain BOUCHTER (Responsable Administratif) et Emmanuelle CHAPELIER (Secrétaire Générale)	

I.P.S.A.S.

Présidente :	Tania LEFAUCONNIER-ERNEST	<i>(Présidence et Vice-présidence alternées de mai 2012 à mai 2013)</i>
Vice-présidente :	Béatrice MOREL	
Administrateurs titulaires :		
Employeurs :	Bernard BOLLE, Gérard GRIMBERT, Gilles JOUSSET et Béatrice MOREL	
Salariés :	Tania LEFAUCONNIER-ERNEST, Michel MAINGUY, Gilbert ORTEGA et Christian PHILBERT	
Administrateurs suppléants salariés :	Bernard BISE, Lionel GROBOCOPATEL, Christèle TOUZELET et François ZARBO	
Pour le GESiM :	Alain BOUCHTER (Responsable Administratif) et Emmanuelle CHAPELIER (Secrétaire Générale)	
Mandaté par les membres, Jacques LAUVERGNE participe en permanence aux travaux de l'Institution.		

Secrétariat des Institutions :

1, rue Eugène Schneider - B.P. 50409 - 57016 METZ CEDEX 01 - E-Mail : abouchter@gesim.fr

Les membres de l'Institution ont continué de travaillé en 2011 sur le thème :

“les jeunes et l'entreprise”

Pour se faire aider dans leur réflexion, les membres se sont appuyés sur les recherches et travaux de :

- ◆ Patrick LEMATTRE, Professeur au département management ressources humaines d'HEC et membre de la CCI de Paris,
- ◆ SOCIOVISION COFREMCA analyste en matière de changements sociétaux.

Dans le prolongement de ces travaux, les membres de l'Institution ont réalisé une enquête au sein d'une entreprise sidérurgique. Ce sondage ciblant exclusivement de jeunes salariés a été effectué au sein de deux établissements d'AUBERT et DUVAL (Issoire et Interforge). Pour cela, un questionnaire a été diffusé à un panel de 75 personnes (cadres, techniciens et ouvriers), âgés de 23 à 30 ans et ayant une ancienneté comprise entre 2 ans et demi et 9 ans.

Sur la base des réponses à cette enquête et des différents travaux des organismes de sondage et d'analyses sollicités, les membres de l'Institution ont listé un certain nombre d'observations et de préconisations destinées à améliorer l'attractivité de nos entreprises et de nos métiers auprès des jeunes et à les fidéliser. Ces observations et préconisations ont été listées selon trois pistes :

Une attractivité à gérer dans la communication bien en amont de l'embauche.

Une attention et une vigilance soutenue tout au long du processus d'intégration.

Un management de qualité qui sache motiver ses équipes et être attentif aux signaux faibles.

Une première synthèse de ces réflexions intitulée :

« Réflexion paritaire sur l'intégration des jeunes dans nos entreprises industrielles. Quel management pour construire une performance durable ? »

a été rédigée puis soumise à l'avis d'organismes extérieurs, de fédérations syndicales et de DRH d'entreprises.

Les membres travaillent maintenant à l'élaboration d'un support d'information, reprenant les principales préconisations de cette synthèse paritaire, afin de faire partager leurs travaux aux Directeurs et DRH de nos entreprises industrielles.

Le rapport : **« Age et emploi en France – rapport sur le vieillissement de la population »**, élaboré par les membres et présenté lors d'un colloque organisé à la maison de la Chimie à Paris, est en ligne sur le site internet du GESiM.



Au cours de l'année 2011, en accord avec l'U.I.M.M. (Union des Industries et Métiers de la Métallurgie), les membres de l'Institution ont continué de travailler sur la réactualisation du

“Règlement Général de Sécurité du chemin de fer”

dans nos entreprises, dont la dernière édition date de 1993.

Comme cela avait déjà été précisé dans notre lettre annuelle N° 6 de juin 2011, pour se faire aider dans leurs travaux consistant à faire un “toiletage” complet du règlement actuel, à améliorer sa rédaction, à moderniser les schémas, dessins et panneaux, à y ajouter certaines bonnes pratiques, etc...., les membres de l'Institution ont, dans un premier temps, demandé l'assistance de responsables de services transports de plusieurs établissements.

Après avoir recueilli l'expertise de ces responsables de services, les membres de l'Institution ont pris la décision, dans le respect de la réglementation en vigueur, de remanier ce Règlement Général de Sécurité par métier :

Conducteur / Chef de manœuvre / Accrocheur

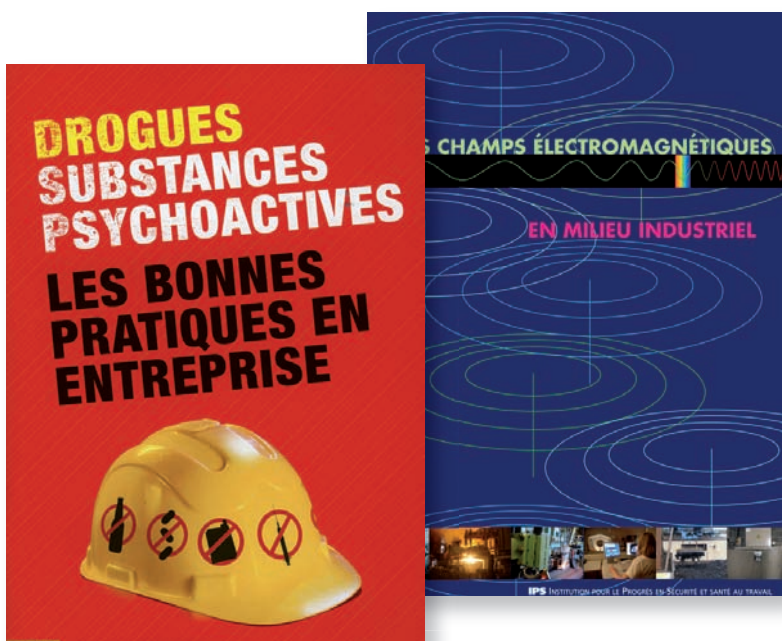
Ce travail, plus important que la simple réactualisation initialement prévue, a nécessité la mise en place d'un groupe de travail de spécialistes qui a œuvré sur toutes les évolutions à prendre en compte dans la nouvelle rédaction de ce règlement.

Ces travaux de réactualisation sont arrivés à terme en mai 2012.

Le nouveau règlement intitulé aujourd'hui

“Règlement Général de Sécurité ferroviaire”

plus lisible et mieux adapté aux conditions actuelles de l'exploitation ferroviaire, est en cours d'édition et sera diffusé prochainement à nos entreprises.



Les deux précédentes brochures d'information élaborées par l'Institution :

“Drogues et substances psychoactives, les bonnes pratiques en entreprise”

“Les champs électromagnétiques en milieu industriel”

Sont en ligne sur le site internet du GESiM et continuent d'être adressées aux sociétés et organismes qui en font la demande.

Lors de la première **réunion de travail qui a eu lieu le 3 février 2011**, les membres de l'IPSAS ont souhaité commencer par un **état des lieux des pratiques et des processus mis en œuvre en matière de gestion des compétences dans nos entreprises.**

Pour cela, les membres ont lancé une enquête ayant pour objectif de détecter les meilleures pratiques, les éventuels écueils à éviter, de contribuer à redynamiser la logique compétence et aboutir à des préconisations sur les meilleures pratiques en matière de GPEC dans nos entreprises sidérurgiques.

Les membres ont donc élaboré des questionnaires spécifiques à soumettre aux Directeurs des Ressources Humaines, à la maîtrise de production et maîtrise technique et aux opérateurs de deux établissements choisis : **Europipe France à Dunkerque** et **Tata Steel France Rail à Hayange.**

Le déroulement de cette enquête a été confié à une étudiante en Master Professionnel d'Administration des Entreprises et titulaire d'un Master 2 en littérature française, avec pour mission de se rendre dans les deux sociétés, de rencontrer les personnes ciblées, et de leur soumettre le questionnaire.

Cette enquête s'est déroulée du 4 au 8 juillet 2011 chez Europipe France à Dunkerque et du 8 au 19 août 2011 chez Tata Steel France Rail à Hayange. Le panel a été sélectionné de façon à être représentatif des populations des deux entreprises et à rencontrer 30% des effectifs ainsi que 100% des jeunes embauchés. 126 personnes ont répondu à cette enquête dont 41 chez Europipe France à Dunkerque et 85 chez Tata Steel France Rail à Hayange.

Cette démarche a été globalement très appréciée par les salariés. Les résultats de cette enquête ont par ailleurs permis de mettre en lumière certains points forts et certains manques dans la démarche de gestion des compétences des entreprises étudiées. L'appropriation de ces résultats par les entreprises a notamment conduit à la mise en œuvre de plan d'actions.

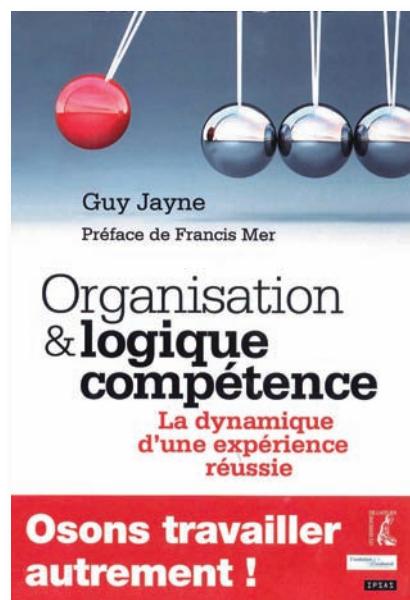
Les résultats et l'analyse de cette enquête ont été restitués aux membres de l'Institution qui réfléchissent maintenant à la meilleure façon d'utiliser ces résultats et de faire partager leurs travaux aux entreprises comme par exemple :

- ◆ **Communiquer leurs travaux en expliquant la démarche.**
- ◆ **Proposer aux sociétés intéressées par leurs travaux d'organiser leur propre enquête avec éventuellement l'aide de l'IPSAS pour les guider.**
- ◆ **Voir si d'autres pratiques et données existent ailleurs.**

Dans cette logique, les membres de l'Institution ont choisi de participer financièrement à la parution de l'ouvrage de Guy Jayne, acteur, en tant qu'opérationnel et animateur, de l'évolution du management d'une « logique de poste » vers une « logique compétence » et d'organiser un colloque sur ce thème le 25 septembre 2012 à la Maison de la Chimie à Paris.

Cette manifestation se déroulera en deux parties :

- ◆ L'accompagnement de la sortie de l'ouvrage de Guy JAYNE intitulé : **« Organisation & logique compétence : la dynamique d'une expérience réussie. Osons travailler autrement ! »**
- ◆ Une table ronde paritaire, pour promouvoir la logique compétence, animée par Géraldine SCHMIDT, Professeur et Directrice de la recherche à l'IAE de Paris.



Cette lettre et celles des années précédentes peuvent être consultées sur le site internet du GESiM à l'adresse suivante : www.gesim.fr.